



Déroulé de Formation

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Article L 6353-8 du Code du Travail)

LES ENJEUX DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET LE JEU CLIMATIC-TAC

Formation des professionnels en milieu scolaire

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- S'approprier et partager des connaissances concernant les phénomènes du réchauffement climatique et les modèles climatiques
- Appréhender les enjeux sociaux du dérèglement climatique
- Utiliser les leviers d'action d'atténuation et d'adaptation et développer des valeurs de collaboration
- Sensibiliser les élèves sur ces enjeux et les orienter vers des solutions locales

Public

Le public concerné est : **Enseignants de cycle 4 et lycées, documentalistes d'établissement d'enseignement secondaire, professionnels intervenant en milieu scolaire**

Nombre de stagiaire maximum : **10**

Pré-requis

Pré-requis : Pratique d'une activité de sensibilisation au public

Niveau exigé : Bon

Durée

Durée totale : **2 heures 30**

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation :

- Supports pédagogiques : diaporama diffusé en pdf en amont de la formation
- Salle de formation : à la charge de la structure accueillant la formation
- Équipements divers mis à disposition : des boîtes du jeu ClimaTic-Tac seront mises à la disposition des stagiaires
- Documentation : le formateur s'appuiera sur des ouvrages disponibles à la lecture pendant la formation et un diaporama vidéoprojeté)
- Outils pédagogiques : mise en situation de la médiation du jeu et des enjeux du climat

ASSOCIATION SCIENCE TECHNOLOGIE SOCIÉTÉ

54, avenue Edison - 75013 PARIS

Tél. 01.44.89.82.82 - Fax 01 40.35.27.73 - E-mail : le_lien@asts.asso.fr - asts.paris

N° Siret : 328 100 078 000 59 - Code APE : 9412Z

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11755585175 du préfet de région d'Île-de-France



Déroulé de Formation

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Article L 6353-8 du Code du Travail)

Compétences des formateurs :

La formation sera assurée par **Oriane Warusfel**, chargée de mission en médiation scientifique à l'ASTS. Forte d'une solide formation trilingue en aménagement des territoires et dynamique des milieux à risques, Oriane a œuvré dans différents grands organismes nationaux (Métropole et Guyane) et internationaux (UNESCO) dans les domaines de la cartographie, la gestion de l'eau et l'étude des risques côtiers. Sa mission pour la COP21 a marqué le début de son expérience professionnelle dans la sensibilisation des publics et des décideurs politiques aux questions environnementales. De plus, elle intervient directement depuis 2020 en milieu scolaire par des animations autour d'enjeux de société, du climat et de l'environnement.

Déroulé

Tour de table des attentes et projection d'une vidéo de présentation du jeu (10')

Partie 1 : (20') Appropriation théorique du sujet

- I. Définition et contours des questions du climat et de son évolution
- II. Connaissance des institutions scientifiques et politiques concernées et de leur fonctionnement (internationales, nationales, locales)
- III. Les enjeux sociétaux et environnementaux du dérèglement climatique

Partie 2 : (2h) Mise en pratique pédagogique

- I. Session de jeu Climatic-Tac (1h30)
- II. Discussion autour de sa médiation adaptée au cadre scolaire

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :
Feuilles de présence émargées par les stagiaires et la formatrice

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Mises en situation de médiateur scientifique (Simulation d'accompagnement pédagogique au jeu et analyse de la posture de médiateur sur les enjeux du climat)
- Quiz test de connaissances



Déroulé de Formation

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Article L 6353-8 du Code du Travail)

Handicap

Contactez la personne ressource : anne-fleur.barfuss@asts.asso.fr

Règlement intérieur

- Pour les formations se déroulant dans les locaux mis à disposition par l'organisme accueillant, le règlement intérieur prévalant est celui dudit organisme.
- Pour les formations se déroulant dans les locaux de l'ASTS, le règlement est à consulter ici : <http://asts.paris/reglement-interieur-centre-de-formation/>

Contact

anne-fleur.barfuss@asts.asso.fr 06.82.30.57.98